

# Inventaire des mares d'Ile-de-France

*Si les mares m'étaient comptées...*

## Inventaire de la flore des mares



**Société nationale de  
protection de la nature**

9, rue Cels – 75014 PARIS

Tel : 01 43 20 15 39 – Fax : 01 43 20 15 71

snpn@wanadoo.fr

www.snpn.com

Document mis à jour en juillet 2016

©Photos SNPN

## INVENTAIRE DE LA FLORE DES MARES

### Rappel

Si vous souhaitez effectuer des inventaires floristiques, vous devrez au minimum localiser les mares prospectées soit par GPS soit sur une carte IGN. Nous vous rappelons que vous pouvez par ailleurs remplir la fiche de caractérisation des mares, l'ensemble de ces informations nous permettra d'évaluer la valeur écologique de ces milieux (à consulter : la localisation des mares et leur caractérisation).

Voir aussi : Inventaire des mares d'Ile-de-France : présentation du programme ; Inventaire de la faune des mares.

L'objectif de cet inventaire est de rassembler le maximum d'informations sur la mare prospectée. Un inventaire floristique précis permettra de juger de la diversité du milieu et de ses potentialités.



### Comment procéder ?

Période de prospection et nombre de passages : l'inventaire de la flore se déroule entre avril et octobre. Pour chaque site prospecté, deux passages au minimum pendant la période de végétation sont recommandés.

### Matériel :

- Fiche de terrain (voir annexe 1 page 5) ;
- Guides d'identification : par exemple Lambinon *et al.*, 2004 ; Duhamel, 2004 (voir bibliographie page 4) ;
- Loupe aplanétique X10 ;
- Appareil photo adapté à la prise de vue rapprochée ;
- GPS ou carte IGN ;
- Nécessaire de prise de note.

### Méthode :

L'objectif étant d'être le plus exhaustif possible, il est demandé de recenser l'ensemble des espèces présentes dans l'eau et sur les berges. Les espèces seront notées en latin (*Genre espèce*). Lorsque l'identification n'est pas certaine, il est préférable de s'arrêter au genre si l'on peut, ou bien de ne rien noter. La SNPN peut vous aider dans la détermination des espèces, sur présentation de photos précises (au mieux : fleurs, fruits, feuilles et l'ensemble de la plante dans son habitat).

**! Les prélèvements d'échantillons (pour une identification ultérieure) devront être réalisés avec parcimonie ! En outre, certaines espèces sont protégées au niveau régional ou national, leur prélèvement est donc interdit.**

**Dans tous les cas, certaines informations sont indispensables (voir fiche de terrain) :**

- Nom complet de l'observateur principal ;
- Date complète de l'observation : JJ/MM/AAAA ;
- Localisation précise de la mare : la mare ayant fait l'objet d'un inventaire devra être cartographiée par la suite. Il est donc nécessaire de la localiser précisément, soit par **GPS** (relevé des coordonnées géographiques), soit à l'aide d'une **carte IGN** ;
- Indiquer s'il s'agit d'un inventaire exhaustif ou d'une prospection rapide.

**Informations supplémentaires pouvant être apportées :**

- ✓ *Une estimation des effectifs pour les espèces d'intérêt patrimonial ou invasives :*

Cette information est ajoutée dans la colonne « Eff. » de la fiche de terrain (voir annexe 1 page 5). Quatre classes d'effectifs sont utilisées : A (1-10 pieds), B (11-100), C (101-1000) ou D (1001-10000).

Sont considérées comme **d'intérêt patrimonial** :

- les espèces bénéficiant d'une protection nationale ou régionale ;
- les espèces déterminantes ZNIEFF ;
- les espèces de la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France des catégories VU (vulnérable), EN (en danger d'extinction), CR (en danger critique d'extinction), RE (éteinte dans la région IDF) ;
- les espèces retenues dans le cadre de la SCAP des catégories 1+, 1-, 2+, 2- ;
- les espèces des catégories RRR (extrêmement rare), RR (très rare) et R (rare) de la liste de rareté régionale ;
- les espèces inscrites aux annexes II et IV de la directive 92/43/CEE ou « Directive Habitats Faune Flore ».

Ces informations sont répertoriées dans le Catalogue de la flore d'Île-de-France (CBNBP, 2016).

Une espèce est dite **invasive** lorsque, s'étant établie et se reproduisant naturellement dans un domaine géographique dont elle n'est pas originaire, elle devient un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique autochtone. Cette information est répertoriée dans le Catalogue de la flore d'Île-de-France (CBNBP, 2016).

- ✓ *L'habitat naturel dans lequel se trouve chaque espèce :*

Les mares sont constituées de divers habitats naturels, plus ou moins faciles à identifier. Différents types de végétation vont se développer suivant la profondeur de la mare, la luminosité, la nature du substrat, le gradient d'humidité sur les berges, etc. Des ceintures concentriques de végétation (= habitats naturels) peuvent être observées, partant du centre de la mare jusqu'à la partie la plus sèche des berges. Chacun de ces habitats est caractérisé par des cortèges floristiques bien particuliers. La typologie CORINE Biotopes est ici retenue pour décrire ces habitats. L'ouvrage complet est téléchargeable sur [www.espaces-naturels.fr](http://www.espaces-naturels.fr).

Chaque espèce peut donc être associée à un habitat. Exemple : une phragmitaie est composée de *Phragmites australis* (le roseau commun) pouvant être associé à d'autres espèces compagnes telles que *Lythrum salicaria* (la salicaire), *Lycopus europaeus* (le lycope d'Europe) ou encore *Lysimachia vulgaris* (la lysimache commune). Ces espèces seront identifiées sous l'habitat 53.11 : Phragmitaies.



## Que faire des données récoltées ?

Rendez-vous sur le site internet dédié au programme pour renseigner vos observations et suivre l'avancée de l'inventaire : [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr). N'hésitez pas à solliciter la SNPN en cas de besoin.



La version initiale du site internet, mise en ligne fin 2013, a été développée avec le soutien technique de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France.



Afin de répondre à différentes contraintes techniques, la SNPN sollicite fin 2015 l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie,



qui développe depuis quelques mois un site internet similaire dans le cadre du [PRAM Normandie](#) (Programme régional d'actions en faveur des mares). Leur modèle, transmis gracieusement à la SNPN, sera alors retravaillé pour être adapté à l'Inventaire des mares d'Ile-de-France et prendre en compte les spécificités régionales.



Si toutefois l'outil informatique ne vous est pas familier et que vous ne souhaitez pas utiliser le site, vous pouvez bien sûr nous adresser directement vos données. Il faudra alors vous assurer que les mares prospectées soient clairement localisées, soit de façon lisible sur carte IGN, soit en indiquant leurs coordonnées géographiques. Vous les trouverez via le site de Géoportail. Vous pourrez également les relever directement sur le terrain à l'aide d'un GPS. Il faudra alors préciser le système utilisé (par exemple WGS84 (généralement associé au système de positionnement GPS), RGF93, etc.).

Les données pourront être transmises à la SNPN de plusieurs manières :

- Par voie postale à l'adresse suivante : SNPN - Inventaire des mares d'Ile-de-France - 9 rue Cels - 75014 Paris. Vous pouvez transmettre les données sous format papier ou numérique (CD ROM) ;
- Par courriel à l'adresse suivante : [snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr)



## Participez au Google groupe dédié à l'inventaire des mares !

La SNPN a ouvert un groupe de discussion autour de l'inventaire des mares d'Ile-de-France et plus largement des mares : <https://groups.google.com/d/forum/snpn-mares-idf>. Ouvert à tous, il vous permettra par exemple de proposer des sorties, de raconter vos découvertes, de partager des publications ou encore de demander conseils auprès des permanents de la SNPN et des autres contributeurs. Abonnement sur simple demande à [snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr).



## Abonnez-vous à la *Lettre d'Infos* de l'inventaire des mares d'Ile-de-France !

Cette newsletter à parution trimestrielle se veut être le reflet de l'inventaire, par le relai de vos actions, vos retours d'expériences, d'actualités et d'événements, par des bilans réguliers sur l'avancement du programme, etc. N'hésitez pas à contribuer aux prochaines parutions !

Consultez les précédentes parutions sur [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr) (rubrique Téléchargements).

Pour recevoir les prochaines lettres, envoyez-nous votre demande à [snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr).



## Références bibliographiques (liste non exhaustive) :

**ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed. (2003)** : Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

**Barnaud G. & Fustec E. (2007)** : Conserver les zones humides : Pourquoi ? Comment ? Coll. Sciences en partage Educagri éditions/Quae éditions. 296 p.

**Bournérias M., Arnal G. & Bock C. (2001)** : Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Editions Belin. 640 p.

**Bull. Soc. Herp. Fr. (2010)** : Protocole d'hygiène pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose lors d'interventions sur le terrain. N° 134 : 47-50.

**Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2016)**. Catalogue de la flore d'Île-de-France, version mai 2016.

Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

**Dijkstra K-D. B. (2007)** : Guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé SA, Paris. 320 p.

**Duhamel G. (2004)** : Flore et cartographie des carex de France. 3e édition mise à jour. Editions Boubée. 296 p.

**EPCN (2009)** : Manifeste pour les mares et les étangs. Réseau Européen pour la Conservation des Mares et des Étangs. Traduction: Olivier Scher. 20 p.

**Grand D. & Boudot J-P. (2006)** : Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze, Collection Parthénope. 480 p.

**Laffitte V., Mougey T., Lemaire L., Robilliard J. & Levisse P. (2009)** : Guide technique de la mare. PNR des Caps et Marais d'Opale – janvier 2005 - Réédition 2009. 40 p.

**Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J. (2004)** : Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Cinquième édition, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, B-1860 Meise. 1167 p.

**Muratet J. (2007)** : Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Ecodiv, France. 291 p.

**Oertli B. & Frossard A. (2013)** : Mares et étangs – Ecologie, gestion, aménagement et valorisation. Presses polytechniques et universitaires romandes. 480 p.

**Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001)** : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.

**SNPN (2013)** : Inventaire des mares d'Île-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p.

**Et de nombreuses autres références sur les mares disponibles via la base de données documentaires du Pôle-relais « Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » :**

<http://www.pole-zhi.org/base-de-donnees-documentaires>

## Annexe 1 : Fiche de terrain pour l'inventaire de la flore des mares



### INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE - FICHE DE TERRAIN - FLORE

Société nationale de protection de la nature  
9 rue Cels, 75014 Paris - Tél : 01.43.20.15.39 – Fax : 01.43.20.15.71  
[www.snnpn.com](http://www.snnpn.com) / [snnpn@wanadoo.fr](mailto:snnpn@wanadoo.fr)



Intégrez ces données sur [www.snnpn.mares-idf.fr](http://www.snnpn.mares-idf.fr)

Les informations marquées d'un \* sont à renseigner obligatoirement

*Coordonnées (en Lambert93) : X : ..... Y : ..... Commune : ..... Nom usuel de la mare et/ou lieu-dit : ..... *Date d'observation (JJ/MM/AAAA) : ...../...../..... *Observateur principal : ..... Observateur(s) secondaire(s) : .....	*O Inventaire ou O Prospection rapide Commentaires : ..... ..... Identifiant mare (si je ne le connais pas, j'attribue un code de mon choix) : .....
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Espèces	Eff.	Habitat	Espèces	Eff.	Habitat	Autres espèces	Eff.	Habitat
<i>Agrostis stolonifera</i>			<i>Lycopus europaeus</i>					
<i>Alisma plantago-aquatica</i>			<i>Lysimachia nummularia</i>					
<i>Alopecurus geniculatus</i>			<i>Lysimachia vulgaris</i>					
<i>Bidens tripartita</i>			<i>Lythrum salicaria</i>					
<i>Callitriche hamulata</i>			<i>Mentha aquatica</i>					
<i>Calystegia sepium</i>			<i>Myriophyllum spicatum</i>					
<i>Carex acutiformis</i>			<i>Nuphar lutea</i>					
<i>Carex elata</i>			<i>Nymphaea alba</i>					
<i>Carex paniculata</i>			<i>Oenanthe aquatica</i>					
<i>Carex pendula</i>			<i>Phalaris arundinacea</i>					
<i>Carex pseudocyperus</i>			<i>Phragmites australis</i>					
<i>Carex riparia</i>			<i>Polygonum amphibium</i>					
<i>Carex vesicaria</i>			<i>Potamogeton crispus</i>					
<i>Ceratophyllum demersum</i>			<i>Potamogeton natans</i>					
<i>Chara sp.</i>			<i>Potamogeton nodosus</i>					
<i>Eleocharis palustris</i>			<i>Pulicaria dysenterica</i>					
<i>Elodea canadensis</i>			<i>Ranunculus flammula</i>					
<i>Elodea nuttallii</i>			<i>Ranunculus peltatus</i>					
<i>Epilobium hirsutum</i>			<i>Ranunculus sceleratus</i>					
<i>Epilobium parviflorum</i>			<i>Riccia sp.</i>					
<i>Equisetum palustre</i>			<i>Rorippa amphibia</i>					
<i>Eupatorium cannabinum</i>			<i>Rubus fruticosus</i>					
<i>Filipendula ulmaria</i>			<i>Salix aurita</i>					
<i>Galium aparine</i>			<i>Salix caprea</i>					
<i>Galium palustre</i>			<i>Salix cinerea</i>					
<i>Glyceria fluitans</i>			<i>Schoenoplectus lacustris</i>					
<i>Glyceria maxima</i>			<i>Scrophularia auriculata</i>					
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>			<i>Scrophularia nodosa</i>					
<i>Iris pseudacorus</i>			<i>Scutellaria galericulata</i>					
<i>Juncus acutiflorus</i>			<i>Solanum dulcamara</i>					
<i>Juncus articulatus</i>			<i>Sparganium erectum</i>					
<i>Juncus bufonius</i>			<i>Sphagnum sp.</i>					
<i>Juncus bulbosus</i>			<i>Spirodela polyrhiza</i>					
<i>Juncus conglomeratus</i>			<i>Symphytum officinale</i>					
<i>Juncus effusus</i>			<i>Typha angustifolia</i>					
<i>Juncus inflexus</i>			<i>Typha latifolia</i>					
<i>Lemna minor</i>			<i>Urtica dioica</i>					
<i>Lemna minuta</i>			<i>Utricularia australis</i>					
<i>Lemna trisulca</i>			<i>Veronica anagallis-aquatica</i>					

Eff. : Effectif à indiquer pour les espèces d'intérêt patrimonial et les espèces invasives selon la codification suivante : A : 1 à 10 pieds ; B : 11 à 100 ; C : 101 à 1000 ; D : 1001 à 10 000.

Habitat : Habitat naturel dans lequel l'espèce est observée, selon la classification CORINE Biotopes.

Date de modif. : 24/05/2016